

## Compte rendu conseil municipal du 12 septembre 2019

**Absent :** Jonathan GRANON

Jonathan GRANON a donné procuration à Jean Pierre PEAGNO

*Secrétaire de séance : Thomas VERNAY.*

**Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor :**

Pour information le montant est de 341,81€

**Annulation de la délibération MOE Glandage :**

Vote à l'unanimité

**Demande de subventions pour desserte forestière Les Combes :**

Le montant des travaux est de 24540€ HT

Autofinancement 12216€

Vote à l'unanimité

**Curage de fossé**

3 propriétaires favorables et 2 défavorables, Jonathan GRANON a réalisé en partie les travaux

**Don pour investissement**

Deux administrés de la commune ont fait un don à la commune de 1500€, ils souhaitent l'installation de deux bancs (un à Grimone et un au Collet) et d'une table banc à coté du terrain de boule. La mairie prendra en charge la mise en place d'un banc supplémentaire au terrain de boule pour la somme de 350€HT. La mairie prendra en charge l'installation des bancs et table.

**Changement de place compteur logement étage école**

Le technicien ENEDIS doit se déplacer pour faire un devis.

**Accès chemin cimetière**

L'empierrement du chemin va être étudié. Les familles ORAND et REYMOND seront consultés pour la réalisation du projet.

**Piste Bois Noir**

5 entreprises ont répondu, les propositions étaient entre 104000€ et 290000€

La société PISTONO de Veynes a été retenue

Début des travaux cet hiver pour finir au 31/07/2020

2200m<sup>3</sup> de bois sont sur l'emprise de la piste, la valeur est évaluée à 10€ le m<sup>3</sup> environ

**Opération comptable**

Vote à l'unanimité

**DIVERS**

**- Réfection du mur du terrain de boule :**

N'ayant pas toutes les informations, ce point est reporté au prochain Conseil municipal

**- Vente propriété Maillefaud (92Ha) sur les communes de Boulc et Glandage :**

une réunion s'est tenue à Boulc, une proposition de 70000€ a été faite au propriétaire. 15 Ha sont sur la commune de Glandage. Une prise en charge de la Région est à demander.

**-Adhésion à l'association ASPG :**

Accord de principe du Conseil municipal

**-Location du local ancienne école**

vote du conseil municipal pour la location du local pour un montant de 200€ avec un bail précaire commercial.

*Launé, J.-P. PEAGNO*



*approuve le rajout.*

5 votes pour et 2 votes contre.

- **Achat aspirateur mairie :**

montant de 249,99€

- **Titres de transport :**

rappel de la nécessité d'avoir la carte de transport pour les enfants allant à l'école avec le bus communal

- **ENEDIS : renforcement de la ligne de La Vierre et des Maillefauds**

- **Journée nettoyage 5 octobre 2019**

- **STEP : enlever les chardons**

- **Secheresse : baisse des réservoirs de moitié**

**Fin de séance 21h12**